

Bien se préparer pour mieux réussir en affaires

L'entrepreneuriat est un signe de la vitalité de l'économie québécoise. La création d'entreprises est importante en nombre et elle devient un facteur déterminant dans la création d'emplois, et ce, partout au Québec.

L'idée : point de départ de l'aventure entrepreneuriale

Tout commence par l'idée. Qu'elle naisse spontanément, qu'elle soit le fruit d'un processus structuré de recherche ou qu'elle réponde à des contraintes ou des besoins existants, l'idée initiale du projet est déterminante. Toutefois, l'entrepreneur doit être ouvert et se tenir prêt à modifier et à faire évoluer cette idée de départ au fur et à mesure qu'il en apprend sur les besoins du marché qu'il cible.

Bien se connaître, un élément clé!

Une fois l'idée choisie, il est essentiel pour celui ou celle qui souhaite démarrer une entreprise de prendre le temps de réfléchir sur ses forces et ses faiblesses, ses goûts, ses aptitudes, ses motivations ainsi que sur ses objectifs. L'entrepreneur doit se questionner à savoir s'il a la capacité d'adaptation, la flexibilité et le leadership nécessaires pour se lancer dans cette grande aventure, de même que les connaissances techniques requises par le genre d'entreprise qu'il a l'intention de démarrer. À défaut de quoi, il importe qu'il s'entoure de gens qui ont des compétences complémentaires aux siennes. Plus que tout, le projet doit susciter l'intérêt et la passion de l'entrepreneur puisque c'est ce qui lui permettra de persévérer quand il fera face aux difficultés et aux longues heures de travail souvent exigées par le démarrage d'une entreprise.

Le plan d'affaires : de l'idée au projet

Le plan d'affaires est, en fait, une démarche globale qui met en valeur l'entrepreneur, son projet et le besoin identifié sur le marché. « La préparation du plan d'affaires a pour objectif de s'assurer de la viabilité et de la rentabilité du projet pour ensuite parvenir à convaincre d'éventuels partenaires que l'on a identifié une occasion d'affaires, que l'on possède le talent d'entrepreneur et de gestionnaire nécessaire pour réussir et, finalement, que l'on s'est doté d'un plan rationnel, crédible et cohérent pour réaliser son projet », d'expliquer Julie Belisle, conseillère en démarrage d'entreprise au Centre local de développement (CLD) du Bas-Richelieu.

Certes, la nécessité du plan d'affaires est indéniable mais pour qu'il soit efficace, il doit démontrer clairement que l'entrepreneur connaît bien les facteurs de réussite cruciaux pour son entreprise. Il doit également contenir des éléments bien précis : un résumé du projet visant à piquer la curiosité du lecteur, une description du projet d'entreprise, de sa mission et de ses objectifs, la présentation de l'équipe dirigeante, une étude de marché présentant l'environnement de l'entreprise, une analyse de la clientèle ciblée mais

également de la concurrence, la stratégie marketing envisagée, les opérations (ressources humaines, capacité de production, équipement) ainsi que les prévisions financières.

« Ultimement, une bonne préparation avant de se lancer en affaires permet d'éviter ou de réduire les risques d'échec. Il existe plusieurs organismes dans la région qui offrent un soutien à la rédaction du plan d'affaires à toute personne qui a une idée d'entreprise qu'il souhaite développer », de conclure Julie Belisle.

Collaboration spéciale
Véronique Darveau, CLD du Bas-Richelieu